

**Elections
CE et DP**

VOTEZ !



**3 octobre 2016
1er tour**

Comment faire pour voter ?

En prenant quelques minutes planifiées sur votre planning (15 mn précisément) et en sélectionnant le bon syndicat (*SUD* évidemment). Le bureau de vote sera ouvert dans les locaux de l'entreprise. Les salarié-es dont l'absence est prévue et connue le jour du scrutin pourront voter par correspondance (L'information doit être connue par l'entreprise le 23 septembre au plus tard).

QUAND ?

Le premier tour aura lieu le 3 octobre 2016, de 9 heures 30 à 17 heures 30

Qui ?

L'ensemble des salarié-es ayant au minimum 16 ans. Ils devront avoir 3 mois d'ancienneté à la date du 1er tour (voir la liste des salarié-es électeurs qui doit être affichée).

Le 3 Octobre, voter entendre votre voix !!!

Dans les mois qui suivent les élections, les syndicats d'Aquitel seront appelés à se réunir avec la direction afin de négocier différents accords.

Dans ces futurs négociations, nous allons pouvoir négocier notamment des augmentations de salaire, la révision de vos primes mais aussi d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la durée et l'organisation du travail, de l'évolution de l'emploi ainsi que le devenir de vos conditions de travail. Il existe d'autres thèmes visés comme le régime de prévoyance maladie ou les travailleurs handicapés...

En clair, voter aujourd'hui c'est se donner la chance de changer nos vies de tous les jours.

Pour pouvoir négocier, il faudra faire au moins 10% lors des élections professionnelles du 5 Octobre prochain. Voter c'est, donc, aussi décider de l'intonation que vous allez donner aux prochaines négociations. Il faut donc choisir: soit un syndicat du bla bla et des sourires soit un syndicat qui défend seulement les intérêts des salarié-es quitte à hausser

la voix.

Votre vote le 3 Octobre prochain, aura aussi un poids important pour déterminer quel syndicat sera majoritaire face à la direction même si une alliance pourra prendre la majorité tant dans les rapports avec la direction que dans les instances. Pour qu'un accord soit valable il faudra qu'il soit signé par des syndicats qui représentent 50% des voix. Par contre il faudra réunir 30% des voix pour dénoncer les futurs accords et provoquer un référendum car pour **SUD** il n'est pas question que ce qui s'est passé aux NAO cette année, se reproduise.

Pour nous il est de notre devoir de vous consulter pour toute décision mais également de vous faire des retours réguliers sur ce qui se dit dans les instances et lors des négociations. Nous serons là pour porter la voix des salariés et défendre leurs intérêts.

En clair votre vote jouera un rôle significatif pour votre avenir.

Dossier : Salaire, primes, ancienneté...

Il faut bien l'admettre à Aquitel, nous sommes loin d'être les mieux lotis du groupe Arvato... Nos salaires ne reflètent en rien les efforts que nous réalisons et nos compétences. Le SMIC à vie, est-ce vraiment logique ?

La direction, nous explique que nous avons accès à des primes pour arrondir nos... débuts de mois. Pour autant mêmes nos primes ne sont pas justes et des règles sont inventées pour en limiter l'accès.

Il est pour nous, inadmissible qu'avec 5 mn de retard, nous ne touchions plus rien !. Pire, le fait de faire grève, la supprime aussi ce qui est disons le... Une lecture très particulière du code du travail.

Les heures effectuées en soirée ou le samedi n'apportent pas non plus de gratification. Pourtant au vu de l'absentéisme que connaît le site cela semblerait normal (et judicieux), non ? Pour nous, le travail du soir ou du week end est une

contrainte supplémentaire et doit donc être rémunérée comme telle. La multi compétence, l'utilisation d'une langue étrangère ou encore une aptitude supérieure en informatique... Tout cela n'apporte aucune différence de classification... Alors que sur d'autres sites du groupe cela existe...

En clair, il y a du boulot pour obtenir une meilleure répartition des richesses ainsi qu'une reconnaissance de son travail.

Ensemble, exigeons de meilleurs revenus !

Nous ne sommes pas là pour mendier, mais bel et bien pour obtenir un salaire en adéquation avec le travail de qualité que nous fournissons !



SUD, c'est faire

Dossier évolution de carrière

L'évolution de carrière (et ce qui va avec : classification, statut, salaire...) est assez hasardeuse et dépend beaucoup de paramètres qui n'ont rien à voir avec le travail fourni.

Promotion ?

Il nous semble urgent de clarifier tout le processus de candidature afin d'éviter les entretiens de forme... Il est vrai que dans bon nombre de cas, tous les salarié-es connaissent les « heureux élus »... avant les entretiens. Bien entendu le côté proximité avec tel ou tel chef peut aussi compter pour progresser. **Est-ce normal et acceptable ?**

Nous voulons un parcours professionnel clair et valorisant avec possibilité d'accéder à des formations diplômantes et ainsi, pouvoir voir augmenter notre employabilité et notre salaire. Pour **SUD** les compétences existantes ou acquises doivent être rémunérées à leur juste valeur. Il est normal qu'un salarié qui a 2 ans d'ancienneté et qui a bénéficié de formations ait un salaire supérieur à un jeune embauché. Nous allons donc nous appliquer à ce que l'ancienneté et l'investissement soient synonymes de rémunération plus importante.

Egalité dans les statuts ?

Ensemble obtenons des niveaux de classification différente pour les conseillers ayant des spécificités comme les langues étrangères, les compétences informatiques ou la multi compétence.

Ensemble, revoyons la grille de classification !

**Ensemble, mettons fin aux injustices !
Ensemble reconnaissons le travail des salarié-es et leurs compétences !**

Activités sociales et culturelles

Aujourd'hui, il est facile de constater que chaque salarié-e n'a pas le même niveau d'accès à cette partie importante de la vie de l'entreprise. Est-ce normal ? Doit-on, tous être syndiqué-es pour pouvoir bénéficier des mêmes services ? Est-il normal d'utiliser les fonds du CE pour exister et obtenir des voix comme la remise subite des 30 € il y a quelques semaines. Pour **SUD** la réponse est clairement non !

Pourtant, nous participons toutes et tous au financement du CE et ce quel que soit nos opinions. Sommes-nous consultés sur les choix du CE ? Sommes-nous informés des comptes du CE ? Avons-nous des retours réguliers sur ce qui se disent lors des réunions CE ?

Avec **SUD**, fini le clientélisme et nous voulons que chacun puisse avoir les mêmes droits. En ce qui concerne la trésorerie nous ferons des communications régulières pour que chacun puissent vérifier notre travail. Dans le même sens nous vous rendrons des comptes régulièrement.

Moins de superflu, plus d'égalité et surtout des chèques vacances plus importants ! Collons à vos besoins et vos vœux en organisant un grand sondage pour qu'enfin le CE vous ressemble ! Chaque salarié doit obtenir le même montant de prestations !

Dossier : Hygiène, santé, sécurité...

Une partie du site a été refait suite à l'arrivée du contrat «Apple». Sans être dans un état décadent, il nous semble logique que ces investissements ont eu lieu. Ils sont arrivés tard et devraient être réalisés sur tous les plateaux. Par contre, il est hors de question que les travaux effectués servent d'excuses pour ne pas sortir un euros pour les salarié-es.

Mais des efforts doivent être encore faits notamment nous avons une moquette sale, mal entretenue et pleine d'acariens. Des chaises inadaptées à la position assise pendant de longues heures et des casques fatigués.... A partir de là, il ne faut pas s'étonner de voir les taux d'arrêt de maladie et d'accident de travail élevés... Que dire sur certaines pratiques de management instituées par la direction, les caméras sur certains plateaux ? Si nous avons des élu-es, nous oeuvrons pour que certaines choses du quotidien soient améliorées comme le droit d'avoir des pauses physiologiques en dehors du temps de pause et une climatisation qui fonctionne...

Ensemble exigeons un investissement massif dans le mobilier de nos postes de travail.

Ensemble exigeons aussi d'être moins serrés et le respect des recommandations de l'INRS.

Ensemble exigeons plus de moyen pour le ménage.



Dossier organisation du travail !

Le rendement exigé au sein de l'entreprise est de plus en plus intensif et ce malgré des problèmes récurrents de logiciels et d'applications. Le tout combiné avec une pression sur les résultats et les cadences qui ne cessent de croître.

Le contrôle des appels avec les entretiens et sanctions qui vont avec, devient à la longue plus que limite. Quant à l'organisation de notre journée de travail, elle empiète de plus en plus sur nos vies privées et surtout elle n'aide pas à préserver notre santé.

Entre les semaines à rallonge sur Apple, les plannings modifiables jusqu'à une semaine avant et le fait de ne pouvoir prendre ses pauses au moment où on le souhaite il est difficile d'être satisfait de son rythme de travail. Tout cela ne permet pas une bonne récupération pour atteindre le minima qualitatif demandé par le client, ni une gestion optimale du stress et encore moins la sauvegarde de nos vies privées.

A croire qu'à Aquitel, nous sommes tous des supermen et women !

Ensemble créons l'alternative !

Voter pour les listes SUD, c'est mettre en place de nouveaux élu-es pour un nouveau projet. D'ailleurs, c'est à l'heure actuelle le seul projet qui est annoncé... Certains essayent de vous faire croire que les choses vont s'améliorer avec eux. Mais... sans idée c'est difficile, non ? et avec les mêmes qui se représentent depuis des années...

Agir : SUD sera LA force d'intervention et de proposition qui pèsera lors des futures négociations grâce notamment à un collectif centres d'appel inter-entreprise qui nous permet de regrouper un maximum d'informations et d'idées sur les pratiques du secteur ou d'un donneur d'ordre. Notre volonté d'aligner vers le haut les acquis sociaux de Aquitel est primordiale ! Nous refusons aujourd'hui comme demain de continuer

dans les conditions actuelles. Nous savons aussi contester, contre-argumenter et vous alerter sur les conséquences de certaines décisions.

Communiquer, échanger : Voter pour les listes SUD, c'est aussi avoir des tracts régulièrement afin d'obtenir des informations sur l'actualité économique et sociale de l'entreprise... Et aussi sur le secteur via notre journal Hot Tension.

Défendre... les intérêts et les droits de tous les salarié-es lorsqu'ils sont bafoués... Et ce, sans faire de chantage à la carte syndicale comme on le voit trop souvent... SUD s'engage à défendre tous les salariés qui feront appel à eux et ceci grâce à leurs connaissances du droit du travail et aux formations juridiques dont les futurs élu-es vont bénéficier dès leur

Il n'est donc pas étonnant de voir les salarié-es partir un par un et de voir le soir, après la journée de travail, de nombreux salariés KO. Il suffit de voir le taux d'absentéisme qui est un des plus élevés du secteur.

-> Ensemble, exigeons un temps de pause choisi et fractionnable sur la journée de 5 mn par heure travaillée.

-> Ensemble, exigeons une autre organisation du travail qui permette à chacun de pouvoir préserver sa vie privée et sa santé...

-> Ensemble, exigeons 10 secondes entre chaque appel.

-> Ensemble exigeons un management basé sur l'accompagnement vers une meilleure qualité, sans répression et ce quel que soit le poste.

-> Ensemble exigeons des plannings remis un mois en avance comme cela existe sur d'autres entreprises sans modification possible.

-> Ensemble refusons l'annualisation.



élections afin qu'ils aient toutes les armes nécessaires pour vous accompagner le plus efficacement possible. Défendre les salarié-s nécessite une indépendance et une volonté totale.

Proposer des alternatives... : Nous voulons une autre orientation de développement de notre entreprise, dans le respect des droits du personnel et des intérêts du plus grand nombre.

Agir toutes et tous ensemble : Les élu-es DP et CE, l'ensemble du personnel devront agir en commun, le plus souvent possible, pour gagner. Cela passe en premier lieu par des consultations et des référendums comme par exemple lors des négociations salariales...

Ensemble relevons la tête...

Syndicat Sud Aquitel 17 Avenue Robert Schuman 86000 Poitiers
sudptt.poitou@wanadoo.fr

Toute l'information syndicale se trouve sur notre site web

<http://www.sudptt.org/centresappels>